



Votre entreprise

Nom de la société :

Adresse :

Numéro de Siret :

Téléphone :

Mail (pour envoi du reçu libératoire) :

Votre règlement

Dans ce nouveau système, nous percevrons 13 % pour les formations professionnalisantes

L'entreprise

Déclare verser la somme de € en paiement du solde de la taxe d'apprentissage 2021.

Vos modes de paiement

Solde de la taxe d'apprentissage payé :

Par chèque n° :

Banque :

A l'ordre de : Agent comptable du Lycée Auguste-Chevalier

A l'adresse suivante : Lycée Auguste-Chevalier
7 Place Burgwedel – BP 39
61700 Domfront-en-Poirais

Par virement :

IBAN : FR76 1007 1610 0000 0010 0562 869 BIC : TRPUFRP1

Merci de mentionner dans le libellé du virement « Taxe d'apprentissage 2021 avec le nom de la société ».

Fait à Le

Le service comptabilité
(cachet de la société)

A réception du paiement, vous recevrez un reçu de notre part.